

contrit, viendra et entrera dans cette église, d'être absous de la peine et de la coulpe (ou faute). Et nous voulons que cela soit valable chaque année à perpétuité, mais seulement pour un jour naturel, dès les premières Vêpres, la nuit incluse jusqu'aux Vêpres du jour suivant (1)." Le B. François, ayant alors incliné la tête, sortait du palais. Le voyant partir, le Seigneur Pape l'appela et lui dit : "O homme simple, où allez-vous ? qu'emportez-vous de cette Indulgence ?" Et le B. François répondit : "Votre parole me suffit. C'est à Dieu, si c'est son œuvre, de la manifester. Je ne veux, moi, de ceci, d'autre témoignage. Seulement, que la Bse Vierge Marie soit le papier, que le Christ soit le notaire, et les Anges les témoins."

Le Bienheureux, après la concession de l'Indulgence, quitta donc le Souverain Pontife, partit de Pérouse et s'achemina vers Assise. A moitié chemin, au lieu nommé Collé, où se trouvait une léproserie, il s'arrêta quelque peu, avec son compagnon, pour y dormir. Il fut réveillé par une voix lui disant : "Sache, François, que comme cette Indulgence t'a été donnée sur la terre, elle est confirmée dans le ciel." Le Bienheureux, après ces paroles, appela son compagnon et lui dit : "Fr. Massé, je te dis de la part de Dieu, que l'Indulgence concédée par le Souverain Pontife est confirmée dans le ciel."

De retour à Assise, S. François dit au Fr. Léon ce qui s'était passé, ajoutant : "Gardez-en le secret jusque vers ma mort ; ce n'est pas encore le moment d'en parler ; cette Indulgence sera cachée pendant quelque temps, mais le Seigneur la tirera du secret et la manifesterà."

Cependant le jour où se gagnerait l'Indulgence de la Portioncule n'était pas encore fixé. Voici comment il le fut quelques mois plus tard, le 2 Janvier 1217, au témoignage de Conrad, écrivant en 1310.

"S. François, au milieu d'une nuit d'hiver, vaquait à l'oraison, dans sa cellule, qui était dans le jardin, derrière l'église de Ste Marie, lorsque Satan survint et lui dit : "François pourquoi veux-tu mourir avant le temps ? Ignores-tu que le sommeil

---

(1) Il semble, d'après ces paroles, que les Vêpres, à cette époque, commençaient encore, non pas, comme maintenant, à 2 heures, mais au soir. Les Vêpres étaient, en effet, originairement, les prières du *soir*, comme le mot l'indique.